

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00896
Numéro SIREN : 347 538 043
Nom ou dénomination : AS 24

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2020 sous le numéro de dépôt 6482



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

AS 24 S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2019

AS 24 S.A.S.

1, Boulevard du Zenith - Parc Tertiaire Ar Mor - 44800 Saint Herblain

Ce rapport contient 33 pages

Référence : BdN-20-1-04



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

AS 24 S.A.S.

Siège social : 1, Boulevard du Zenith - Parc Tertiaire Ar Mor - 44800 Saint Herblain
Capital social : €.16 931 200

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'attention de l'Associé unique

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AS 24 S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président, le 30 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation de la société figurant au poste « Autres participations » sont évalués selon les modalités décrites dans la note B des « Règles et méthodes comptables de l'annexe »

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier l'analyse des perspectives d'évolution des filiales établie par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 30 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

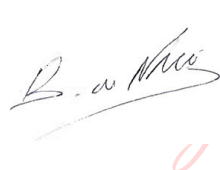
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il

attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 mars 2020
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Signature
numérique de
Bertrand De Nuce

Bertrand de Nuce
Associé

AS24

**1, boulevard du Zénith, Parc tertiaire Ar Mor
44.818 Saint Herblain**

**ETATS FINANCIERS
AU
31 DECEMBRE 2019**

Bilan actif

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 680 175	174 371	1 505 804	399 547
Concessions, brevets et droits similaires	3 172 319	2 142 795	1 029 524	175 985
Fonds commercial	2 868 074		2 868 074	1 953 140
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. Incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	7 046 135	29 868	7 016 267	6 967 667
Constructions	115 268 630	77 534 827	37 733 803	34 911 291
Installations techniques, matériel, outillage	39 587 146	24 698 156	14 888 990	11 030 032
Autres immobilisations corporelles	3 178 830	2 042 080	1 136 751	1 477 343
Immobilisations en cours	10 645 164		10 645 164	3 639 207
Avances et acomptes				48 600
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	19 205 612	2 007 907	17 197 706	16 197 706
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 724 439	539 000	6 185 439	4 370 439
Autres immobilisations financières	437 659		437 659	354 272
ACTIF IMMOBILISE	209 814 182	109 169 003	100 645 180	81 525 228
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits Intermédiaires et finis				
Marchandises	20 659 509		20 659 509	18 578 510
Avances et acomptes versés sur commandes	54 582		54 582	1 958
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	186 994 317	993 571	186 000 746	168 491 097
Autres créances	196 429 429	519 000	195 910 429	166 493 297
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont action propres :)				
Disponibilités	23 295 747		23 295 747	17 054 621
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	593 312		593 312	804 510
ACTIF CIRCULANT	428 026 895	1 512 571	426 514 324	371 423 993
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	11 212		11 212	2 214
TOTAL GENERAL	637 852 290	110 681 573	527 170 717	452 951 435

Bilan passif

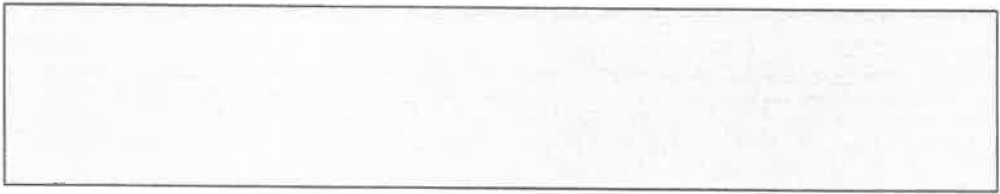
Rubriques		31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel	(dont versés :	16 931 200	16 931 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport)		
Ecart de réévaluation	(dont écart d'équivalence :		
Réserve légale)	1 693 121	1 693 121
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	(dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	(dont achat œuvres originales artistes :	31 242	31 242
Report à nouveau)	1 041	63 242
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	63 844 354	60 373 065
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		3 460 877	2 632 385
	CAPITAUX PROPRES	85 961 834	81 724 255
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		11 212	2 214
Provisions pour charges		2 072 000	2 053 500
	PROVISIONS	2 083 212	2 055 714
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		86 101	33 526
Emprunts et dettes financières divers	(dont empr. participatifs	42 882 990	37 967 121
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		371 175 942	312 027 511
Dettes fiscales et sociales		20 884 628	16 981 502
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		4 095 918	2 160 685
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
	DETTES	439 125 580	369 170 346
Ecart de conversion passif		90	1 120
	TOTAL GENERAL	527 170 717	452 951 435

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	2 508 315 908		2 508 315 908	2 515 086 681
Production vendue de biens				
Production vendue de services	742 513 001	16 670 618	759 183 618	717 296 136
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 250 828 909	16 670 618	3 267 499 526	3 232 382 817
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			26 356	32 404
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 606 514	1 802 032
Autres produits			1 126 869	82 133
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 271 259 266	3 234 299 386
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 399 715 168	2 400 469 142
Variation de stock (marchandises)			-2 080 999	-1 902 133
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			802 754 083	766 158 059
Impôts, taxes et versements assimilés			5 138 707	5 000 668
Salaires et traitements			6 113 100	5 352 640
Charges sociales			3 843 372	3 499 995
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 998 670	9 251 961
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			430 173	211 187
Dotations aux provisions			550 298	1 072 406
Autres charges			2 885 445	1 211 974
CHARGES D'EXPLOITATION			3 229 348 017	3 190 325 899
RESULTAT D'EXPLOITATION			41 911 250	43 973 487
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			36 447 524	31 086 880
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			109 086	73 069
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			1 002 214	1 728 521
Différences positives de change			519 228	659 268
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			38 078 051	33 547 739
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			11 212	2 214
Intérêts et charges assimilées			235 115	222 785
Différences négatives de change			371 890	492 990
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			618 217	717 989
RESULTAT FINANCIER			37 459 884	35 829 750
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			37 459 884	35 829 750

Compte de résultat (suite)

<i>Rubriques</i>	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 448 572	41 562
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 448 572	41 562
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6	285 652
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 636 411	64 120
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	828 492	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 464 909	349 773
	-1 016 337	-308 210
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	705 483	726 277
Impôts sur les bénéfices	13 804 909	15 395 684
TOTAL DES PRODUITS	3 313 785 890	3 267 888 687
TOTAL DES CHARGES	3 249 941 535	3 207 515 622
BENEFICE OU PERTE	63 844 354	60 373 065



ANNEXE
AU
31/12/2019

Etabli par :

Sommaire

Page de garde : Annexe

Sommaire annexe de base	Page	1
- Règles et méthodes comptables 1/2	Page	2
- Règles et méthodes comptables 2/2	Page	3
- Tableau des immobilisations	Page	4
- Tableau des amortissements	Page	5
- Tableau des provisions	Page	6
- Etat des créances et des dettes	Page	7
- Produits à recevoir	Page	8
- Charges à payer	Page	9
- Charges et produits const. d'av.	Page	10
- Composition du capital social	Page	11
- Ventilation du chiffre d'affaires	Page	12
- Ventilation de l' I.S.	Page	13
- Dette future d'impôts	Page	14
- Effectif moyen	Page	15
- Sociétés mères	Page	16
- Liste filiales et participations	Page	17
- Tableau des résultats sur 5ans	Page	18
- Informations complémentaires	Page	19

Notes N°	Annexe au bilan et au compte de résultat	Informations	
		Produites	
1	1 . REGLES ET METHODES COMPTABLES		
	Faits caractéristiques	X	
	2 . COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AUX COMPTES DE RESULTAT		
2	Etat de l'actif immobilisé	X	
3	Etat des amortissements	X	
4	Etat des provisions	X	
5	Etat des échéances, créances et des dettes	X	
6	Informations et commentaires sur :		
	1. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		
	2. Provision spéciale de réévaluation		
	3. Frais d'établissement		
	4. Frais de recherche appliquée et de développement		
	5. Fonds commercial		
	6. Intérêts immobilisés		
	7. Intérêts sur éléments actif circulant		
	8. Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant		
	9. Avances aux dirigeants		
	10. Produits à recevoir		
	11. Charges à payer		
	12. Charges et Produits constatés d'avance		
	13. Charges à répartir sur plusieurs exercices		
	14. Composition du capital social		
	15. Parts bénéficiaires		
	16. Obligations convertibles		
	17. Ventilation du chiffre d'affaires net		
	18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		
	3. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
7	Crédit-bail		
8	Engagements financiers		
9	Dettes garanties par des sûretés réelles		
10	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		
11	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts		
12	Rémunérations des dirigeants		
13	Effectif moyen		
14	Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société		
15	Liste des filiales et participations		
16	Résultats et éléments caractéristiques de la sté au cours des 5 derniers exercices		
17	Projet d'affectation du résultat		
18	Ecarts de conversion sur créances et dettes en devises		

Règles et méthodes comptables

Code de commerce : article 9 & 11 , décret n°83-1020 du 29 novembre 1983, article 7.21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 1 an et 5 ans
- Frais de développement : 4 ans et 5 ans
- Matériel informatique : 2 ans
- Télébadges : 3 ans
- Géolocalisation : 5 ans
- Agencements et aménagements : 10 ans
- Installations techniques : 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 ans et 8 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 ans et 10 ans

B. Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C. Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables (suite)

D. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E Opérations en devises.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est porté au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

F. Provisions.

L'évaluation des provisions pour risques et charges tient compte des accords avec les parties adverses éventuellement intervenus au cours de l'exercice, ou du coût estimé à la date de clôture de l'exercice de procédures entamées mais n'ayant pas encore donné lieu à accord.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AS 24 **Provisoire**										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	12 158	EL	182 214	EM		EN	174 371	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			FE	1 991 726	PF	151 069	PG		PH	2 142 795	
Terrains			FI	29 868	PJ	0	PK		PL	29 868	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		FR		PS		PT		PU		
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV	72 262 449	PW	5 784 324	PX	511 946	PY	77 534 827	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	23 194 912	QA	3 450 060	QB	1 946 815	QC	24 698 156	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	445 846	QE	51 796	QF		QG	497 642	
	Matériel de transport		QH	6 400	QI	0	QJ		QK	6 400	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 087 046	QM	452 375	QN	1 383	QO	1 538 037	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	97 026 520	QV	9 738 554	QW	2 460 145	QX	104 304 930	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	99 030 404	ØP	10 051 837	ØQ	2 460 145	ØR	106 622 096	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5				N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9				Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5				R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2				S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9				T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5				U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3				V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1				W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7				X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							ZB		ZB		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AS 24 **Provisoire**

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	2 632 385	828 492	3 460 877		
	Amortissements dérogatoires	3X					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y					
	TOTAL I	3Z	2 632 385	828 492		3 460 877	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	2 214	11 212	2 214	11 212	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	660 000	76 000		736 000	
	Provisions pour impôts (1)	5B					
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO					
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R					
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 393 500	474 298	531 798	1 336 000	
	TOTAL II	5Z	2 055 714	561 510	534 012	2 083 212	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
		- titres de participation	9U	3 007 907	0	1 000 000	2 007 907
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	539 000	0		539 000
	Sur stocks et en cours	6N					
	Sur comptes clients	6T	738 556	430 173	175 158	993 571	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	519 000	0		519 000	
TOTAL III	7B	4 804 463	430 173	1 175 158	4 059 478		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	9 492 562	1 820 175	1 709 170	9 603 567		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		980 471	706 956			
	- financières		-11 212	1 002 214			
	- exceptionnelles		828 492				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	6 724 439	UR	0	US	6 724 439				
	Autres immobilisations financières	UT	437 659	UV	0	UW	437 659				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1 730 414		1 730 414						
	Autres créances clients	UX	185 263 903		185 263 903						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation actuellement constituée UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	4		4						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	0		0						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 619 643		1 619 643					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 216 217		22 216 217					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	0		0					
	Groupe et associés (2)	VC	132 890 807		132 890 807						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	39 757 340		39 757 340						
	Charges constatées d'avance	VS	593 312		593 312						
	TOTAUX		VT	391 233 738	VU	384 071 639	VV	7 162 098			
RENOIS	(1) Montant des	VD									
	- Prêts accordés en cours d'exercice	VE									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	86 101		86 101						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	24 485 388		24 485 388						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	371 175 942		371 175 942						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 305 324		2 305 324						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	790 401		790 401						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	0		0						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	14 701 211		14 701 211						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 087 693		3 087 693						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	18 397 602		18 397 602						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 095 918		4 095 918						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	439 125 580	VZ	439 125 580						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ									
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									
				(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Charges et produits constatés d'avance

<i>ETABLI EN EURO</i>		<i>31/12/2019</i>
<i>Nature</i>	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
Charges et produits d'exploitation		
LOYERS TERRAIN ET ENTRETIEN STATIONS	191 055	
PUBLICITE	205 498	
LOYERS / CHARGES LOCAT./ ENTRETIEN BUREAUX	94 620	
ASSURANCE CREDIT	52 684	
FOURNITURE CARTES ET DIVERS	49 455	
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		
TOTAL	593 312	

Commentaires :

Composition du capital social

<i>ETABLI EN EURO</i>		<i>31/12/2019</i>
<i>Rubriques</i>	<i>Nombre</i>	<i>Valeur nominale</i>
1- Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	130 240	130
2- Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3- Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4- Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	130 240	130

Commentaires :

Ventilation du chiffre d'affaires

ETABLI EN EURO		
<i>Répartition par nature</i>	<i>Montant</i>	
	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>
Ventes de produits finis		
Ventes de produits intermédiaires		
Ventes de produits résiduels		
Travaux		
Etudes		
Prestations de services	23 118 522	17 755 637
Ventes de marchandises	2 514 232 819	2 515 086 681
Produits des activités annexes	730 148 185	699 540 499
Divers :		
TOTAL	3 267 499 526	3 232 382 817

<i>Répartition par marché géographique</i>	<i>Montant</i>	
	<i>31/12/2019</i>	<i>31/12/2018</i>
<i>Ventes France</i>		
Produits finis, intermédiaires & résiduels		
Etudes & travaux		
Prestations de services		
Marchandises & activités annexes	3 250 828 909	3 219 895 630
<i>Ventes à l'étranger</i>		
Produits finis, intermédiaires & résiduels		
Etudes & travaux		
Prestations de services	16 670 617	12 487 187
Marchandises & activités annexes		
TOTAL	3 267 499 526	3 232 382 817

Commentaires :

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>ETABLI EN EURO</i>		<i>31/12/2019</i>	
<i>Ventilation de l'impôt sur les bénéfices</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Taux</i>	<i>Impôt</i>
<i>Taux d'imposition à l'IS</i>			
Résultat courant	79 371 084	34.23 %	27 240 156
Résultat exceptionnel (y compris participation)	-1 721 820	34.23 %	- 590 929
Résultat comptable	63 844 354	34.23 %	21 911 382
<i>Détail de l'impôt sur le résultat courant</i>	<i>Base</i>	<i>Taux</i>	<i>Impôt</i>
Résultat courant	79 371 084	34.23 %	27 240 156
<i>Réintégrations :</i>			
TVS + LOYERS NON DED + PROV IDR	116 743	34.23 %	39 961
C3S 2019	2 950 094	34.23 %	1 009 817
ECART CONVERSION PASSIF 2019	90	34.23 %	30
<i>Déductions :</i>			
DIVIDENDES FILIALES	34 625 147	34.23 %	11 852 187
C3S 2018	2 815 564	34.23 %	963 767
ECART CONVERSION PASSIF 2018 + DED.AUGMENT.CAPITAL	107 534	34.23 %	36 808
REPRISE PROV TITRES + PERTE PITPOINT	2 814 535	34.23 %	963 415
<i>TOTAL</i>	42 075 231	34.23 %	14 473 785
<i>Détail de l'impôt exceptionnel</i>	<i>Base</i>	<i>Taux</i>	<i>Impôt</i>
<i>Nature :</i>			
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 448 572	34.23 %	1 522 746
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-5 464 909	34.23 %	-1 870 638
DIVERS (dont participation 2018)	- 726 277	34.23 %	- 248 604
<i>TOTAL</i>	-1 742 614	34.23 %	- 596 496

Commentaires :

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

<i>ETABLI EN EURO</i>		<i>31/12/2019</i>
<i>Nature des différences temporaires</i>	<i>Montant</i>	<i>Accroissements et allègements</i>
ACCROISSEMENTS		
Provisions réglementées :		
HAUSSE DES PRIX	3 460 877	
Autres :		
Accroissements de la dette future d'impôts TOTAL		3 460 877
ALLEGEMENTS		
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :		
C3S	2 950 094	
PARTICIPATION AU BENEFICE	705 483	
ECART CONVERSION PASSIF	90	
Autres :		
Allègements de la dette future d'impôts TOTAL		3 655 667
Amortissements réputés différés		
Déficits reportables		
Moins-values à long terme		
<p><i>Aux éléments ci-dessus peuvent s'ajouter sous forme de commentaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les renvois de plus-values - Les plus-values sur apports d'éléments non amortissables - La réserve spéciale des plus-values nettes à long terme <p><i>Si les montants visés ci-dessus sont exceptionnels, il y a lieu de chiffrer la charge potentielle d'impôts.</i></p>		

Commentaires :

Effectif moyen

<i>ETABLI EN EURO</i>		<i>31/12/2019</i>	
<i>Nature</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel mis à disposition</i>	
Cadres	70	15	
Agents de maîtrise et techniciens	29		
Employés	4		
Ouvriers			
TOTAL	103	15	

Le personnel mis à disposition de l'entreprise comprend le personnel intérimaire ainsi que le personnel détaché ou prêté.

Commentaires :

***Identité des sociétés mères consolidant
les comptes de la société***

ETABLI EN EURO		31/12/2019
<i>Dénomination sociale</i>	<i>Adresse</i>	
TOTAL SA	2 PLACE JEAN MILLIER 92400 COURBEVOIE	

Commentaires :

Filiales et participations détenues au 31 décembre 2019

FILIALES	VB Titres (en Keur)	%	Prov. Titres (en Keur)	VN Titres (en Keur)	Avances accordées (en Keur)	Prov. Avances (en Keur)	Prov compte cour (en Keur)	SN DEF 31/12/2018 (en Keur)	Rés Net EBTIM 31/12/2019 (en Keur)	Divd. Versés en 2019 (en Keur)	SN ESTIM 31/12/2019 (en Keur)	SOLDE VAL TITRES - PROV - SIT NETTE (en Keur)
TITRES												
1 AS24 Allemagne	5 644	100%		5 644				16 102	9 654	4 254	15 902	9 858
16 AS24 Autriche	35	100%		35				5 380	2 876	3 090	5 166	5 131
2 AS24 Belgique	2	99%		2				4 714	5 737	4 596	5 855	5 833
17 AS24 Bulgarie	3	100%		3				941	1 119	938	1 122	1 119
18 AS24 Croatie	3	100%	-3	0	238	-218		-229			-229	-11
3 AS24 Danemark	182	100%	-182	0				126	185		311	311
19 AS24 Espagne	72	99,8%		72				5 502	5 463	5 424	5 541	5 469
20 AS24 Géorgie	0	100%		0	470			91	28		119	119
21 AS24 Hongrie	3 616	100%	-411	3 204				3 708	1 099	980	3 827	623
4 AS24 Irlande	0	100%		0				741	607	541	807	807
22 AS24 Italie	2 983	100%	-1 400	1 583				1 418	796	807	1 407	-176
6 AS24 Lituanie	10	100%		10				4 574	3 979	2 913	5 040	5 030
7 AS24 Luxembourg	32	99,2%		32				1 480	1 702	1 415	1 767	1 735
23 AS24 Macédoine	5	100%	-5	0	201	-201	-519	-589	-13		-602	118
8 AS24 Pays-Bas	0	100%		0				497	615	395	717	717
9 AS24 Pologne	1 534	100%		1 534	6 000			7 958	5 164	5 607	7 515	5 981
24 AS24 Portugal	1 021	100%		1 021				2 566	887	2 266	1 187	166
25 AS24 Roumanie	2 800	100%		2 800				4 693	1 470	1 522	4 641	1 841
11 AS24 Russie	0	100%		0	660			-222	-187		-409	-409
12 AS24 Slovaquie	5	100%		5				498	324		822	817
26 AS24 Slovénie	9	100%		9				394	439	384	449	440
13 AS24 Suède	8	100%		8				257	41		298	290
10 AS24 Tchéquie	1 023	100%		1 023				982	902	588	1 296	273
27 AS24 Turquie	202	100%		202				226	570	107	689	487
14 AS24 UK	12	99,99%		12				625	550	620	555	543
15 AS24 Ukraine	7	100%	-7	0	165	-120		-206			-206	-86
TOTAL	19 206		-2 008	17 198	6 724	-539	-519	62 227	37 407	36 447	63 187	47 047

* Les données 2019 sont estimées sur la base des informations du closés 2019

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

<i>ETABLI EN EURO</i>						<i>31/12/2019</i>
<i>Nature des indications</i>	<i>Exercice N-4</i>	<i>Exercice N-3</i>	<i>Exercice N-2</i>	<i>Exercice N-1</i>	<i>Exercice N</i>	
Capital en fin d'exercice						
Capital social	16 931 200	16 931 200	16 931 200	16 931 200	16 931 200	
Nombre des actions ordinaires existantes	130240	130240	130240	130240	1340240	
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes						
Nombre maximal d'actions futures à créer						
- Par conversion d'obligations						
- Par exercice de droits de souscription						
Opérations et résultats de l'exercice						
Chiffre d'affaires hors taxes	2 410 858 036	2 426 582 985	2 785 162 046	3 232 382 817	3 267 499 526	
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	61 712 348	68 758 288	74 639 696	85 746 987	88 353 417	
Impôts sur les bénéfices	14 636 081	13 337 542	16 364 765	15 395 684	13 804 909	
Participation des salariés dûe au titre de l'exercice	730 806	705 017	701 889	726 277	705 483	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	38 282 027	46 469 951	49 475 655	60 373 065	63 844 354	
Résultat distribué	40 374 400	46 435 520	49 471 664	60 435 267	63 844 950	
Résultats par action						
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et prov.	355	420	442	535	567	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	293	356	379	463	490	
Dividendes attribués à chaque action	310	356	379	464	490	
Personnel						
Effectif moyen des salariés empl. pendant l'exercice	85	86	89	94	103	
Montant de la masse salariale de l'exercice	4 559 647	4 749 666	4 988 463	5 352 640	6 113 100	
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (séc.sociale, oeuvres sociales)	2 989 759	3 114 375	3 265 577	3 499 995	3 843 372	

Informations complémentaires

Indemnité de départ à la retraite :

-une provision de 76 000 € a été passée sur l'exercice

Part des entreprises liées dans le total des immobilisations financières : 98%

Part des entreprises liées dans le total des créances : 49%

Part des entreprises liées dans le total des dettes : 86%

Détail des charges et produits financiers avec les entreprises liées :

-intérêts c/c Total MS: -1 616 €

-intérêts c/c filiales : + 41 039 €

-dividendes versés: - 60 435 267 €

-dividendes reçus : 36 447 524 €

Détail des charges et produits exceptionnels :

-VNC immobilisations cédées : - 4 636 411 €

-Cession immo : + 4 448 572 €

-Provision hausse des prix : - 828 492 €

-Pénalités : - 6 €

Détail des transferts de charge :

-indemnités Assurance Crédit : 1 744 219 €

-indemnités sinistres stations : 56 604 €

-avantage en nature : 64 478 €

-transfert charges autre : 34 257 €

Détail de la variation des capitaux propres :

- capitaux propres au 31/12/2018 : + 81 724 255 €

- résultat 2019 : + 63 844 354 €

- dividendes versés : - 60 435 267 €

- PHP : + 828 492 €

- capitaux propres au 31/12/2019 : +85 961 834 €

Fonds commercial : 2 868 074 €

Ventes et achats à terme de devises non échues au 31/12/2019:

- vente de 740 000 £ contre euros soit 883 582 €
- achat de 33 100 000 CZK contre euros soit 1 298 803 €
- achat de 150 000 000 HUF contre euros soit 455 989 €
- achat de 3 300 000 PLN contre euros soit 772 852 €
- achat de 700 000 RON contre euros soit 146 180 €

Valorisation des stocks:

L'écart entre la valeur du stock au bilan et celle du prix du marché est non significatif.

Engagements hors bilan :

Les engagements donnés représentent une somme de 33.9 Meur (fournisseurs et filiales) et les engagements reçus de nos clients, un montant de 27.4 Meur.

Remise en état des sites :

AS24 comptabilise chaque année des provisions pour remise en état des sites dès lors que la fermeture des sites a été décidée et que des diagnostics permettent de chiffrer précisément les coûts de restitution des sites.

Certificats Economie d'Energie (CEE) :

Dans le cadre des dispositions relatives aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE), notre Société AS 24 a un statut de « non obligé ». Néanmoins, elle mène auprès de sa clientèle des actions visant à promouvoir les économies d'énergie et à collecter des CEE. Ceci est sans impact significatif sur ses états financiers.

Engagements financiers donnés et reçus :

AS24 a procédé le 31/12/2019 à une cession de créances pour un montant de 22 454 930 €. Cette opération s'inscrit dans le programme de cession de créances de la branche MS du Groupe Total (programme SIRIUS).

Frais de développement :

Les frais de développement représentant un montant de 1 680 175 € au 31/12/2019 sont immobilisés et amortissables sur une durée de 4 ou 5 ans.

Evènement post clôture n'ayant aucun lien direct prépondérant avec une situation existant à la clôture de l'exercice et ne remettant pas en cause la continuité d'exploitation :

Les 30 janvier et 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a respectivement décrété que l'épidémie de coronavirus qui avait débuté en Chine en décembre 2019 était une urgence sanitaire mondiale et qu'elle était devenue une pandémie.

En France, les premières mesures ont été annoncées par le Président de la République le 12 mars 2020 et renforcées par une annonce du Premier Ministre le 14 mars 2020.

Cette épidémie a, et aura, des conséquences économiques et financières significatives.

La société AS24, filiale du groupe Total, met en place les mesures jugées appropriées pour protéger la santé de ses employés et répondre aux besoins de ses clients.

Il n'est pas possible en l'état actuel des choses de déterminer pour l'exercice 2020 l'impact net de l'épidémie sur l'activité et les résultats de la société.

AS 24

Société par Actions Simplifiée au capital de 16 931 200 EUR
Siège Social: Parc Tertiaire Ar Mor – 1 Bd du Zénith - 44800 SAINT HERBLAIN
347 538 043 RCS NANTES

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2020

PROCES - VERBAL

Le 31 mars 2020, la société

TOTAL MARKETING SERVICES

Société Anonyme au capital de 324 158 696 EUR
Siège Social : 24 Cours Michelet - 92800 PUTEAUX
542 034 921 RCS NANTERRE

Associé Unique de la société AS 24,

Représenté par Monsieur Alain VEDIER, dûment habilité,

A pris les décisions suivantes :

I - ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
2. Affectation du résultat de l'exercice
3. Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce
4. Pouvoirs pour accomplir les formalités.

II - DECISIONS :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes de l'exercice tels qu'il lui ont été présentés ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen des comptes et de ces rapports.

Cette décision est adoptée

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice soit un bénéfice 63 844 354,40 EUR à concurrence de :

Résultat de l'exercice	63 844 354,40
Majoré du report à nouveau	1 040,57
Bénéfice Distribuible	63 845 394,97

Affectation	EUR	Solde du compte avant affectation	Nouveau solde après affectation
Réserve légale	<i>Dotée à plein</i>	1 693 121,00	1 693 121,00
Dividende :	63 844 950,40	-	-
Report à nouveau	444,57	1 040,57	444,57

Total distribué	63 845 394,97
------------------------	---------------

Le dividende de l'exercice ressort à :

Exercice	Dividende EUR	Titres émis	Montant Unitaire EUR
2019	63 844 950,40	130 240	490,21

Dividendes versés - 3 derniers exercices

Exercice	Dividende versé EUR	Titres émis	Montant Unitaire EUR
2018	60 435 267,20	130 240	464,03
2017	49 471 664,00	130 240	379,85
2016	46 435 520,00	130 240	356,54

Cette décision est adoptée

TROISIEME DECISION

Au titre de l'exercice écoulé, il n'existe ou n'a été conclue aucune convention intervenue directement ou par personne interposée entre la société et son dirigeant et relevant des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Cette décision est adoptée

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs à la société PETITES AFFICHES, une marque de la société « LEXTENSO » dont le siège social est : La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (RCS Nanterre 552 119 455) à l'effet d'accomplir, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, les formalités de dépôt au Greffe et d'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés ainsi qu'à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait pour faire tous dépôts, toutes formalités ou publications prévues par la loi.

Cette décision est adoptée

**L'Associé Unique
TOTAL MARKETING SERVICES**



Représenté par Alain VEDIER